



Synthèse du comité de liaison du 17 avril 2024

La première rencontre du comité de liaison a eu lieu à l'hôtel Rive Gauche à Beloeil entre 18h30 et 20h30.

Contexte

Le comité de liaison a été mis en place dans l'optique de créer un canal de communication entre les citoyens et citoyennes vivant à proximité de l'usine de Northvolt, les groupes environnementaux et sociocommunautaires, les villes de Saint-Basile-le-Grand et McMasterville, la MRC de La Vallée-du-Richelieu, les chambres de commerce et les promoteurs du projet. Composée d'une vingtaine de membres, cette plateforme vise à placer la communauté au cœur du projet et d'assurer le suivi des activités de construction et d'opération de Northvolt Six.

Il est prévu de tenir des rencontres régulièrement – la fréquence reste encore à définir par le comité de liaison. Pendant la période de construction, ces rencontres peuvent être plus rapprochées à la discrétion des membres du comité. Northvolt et son équipe demeurent disponibles pour planifier la tenue d'une rencontre extraordinaire si une situation le requérant se présentait.

La rencontre du 17 avril 2024 agissait à titre de rencontre préparatoire visant à définir les règles et procédures qui gouverneront le comité de liaison. C'était aussi l'occasion de finaliser la sélection des six candidatures citoyennes représentant Saint-Basile-le-Grand, McMasterville, et la MRC de la Vallée-du-Richelieu.

Présences au comité de liaison

Les membres du comité de liaison suivants étaient présents à cette première séance du comité de liaison, en plus des promoteurs et des personnes responsables de la modération et de la prise de note.

Membres du comité	
Martin Dulac	Maire de McMasterville
Sébastien Gagnon	Directeur général de McMasterville
Yves Lessard	Maire de Saint-Basile-le-Grand
Vincent Bélanger-Marceau	Directeur trésorier du Service des finances de Saint-Basile-le-Grand
Marilyn Nadeau	Préfète de la MRC de La Vallée-du-Richelieu

Evelyne D'Avignon	Directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de La Vallée-du-Richelieu
Hubert Chamberland	Président, COVABAR
Andréanne Paris	Directrice générale, CRE Montérégie
Mylène Courval	Représentante de Mères au front, Rive-Sud
Jacinthe Villeneuve	Représentante du Comité action citoyenne : Projet Northvolt
Jean-François Saucier	Directeur général de la chambre de commerce du Mont Saint-Bruno
Julie La Rochelle	PDG, chambre de commerce de La Vallée-du-Richelieu
Northvolt	
Philippe Michaud	Gestionnaire responsable des relations avec les communautés chez Northvolt
Valérie Hébert	Gestionnaire environnement chez Northvolt
Modération	
Sonia Dumont	<i>Spécialiste de la participation publique et en gestion de changement</i>

Ordre du jour

1. **Tour de table : présentation et rôle de chacun(e)**
2. **Charte de participation**
3. **Mandat et fonctionnement du comité**
4. **Sélection des 6 citoyen(ne)s**
5. **Varia**
6. **Prochaines étapes et conclusion**

1. Tour de table: présentation et rôle de chacun(e)

Une activité brise-glace a été proposée par la modératrice afin de permettre aux participant(e)s de nommer leur état d'esprit à l'aube de la première séance du comité de liaison. Les mots clés « collaboration », « observation », « représentation », « écoute », « trouver l'équilibre », « échanges », « ouverture » et « veille environnementale » ont notamment été prononcés.

2. Charte de participation

A. Engagements de la modératrice

- Faciliter la participation de toutes et tous, dans un esprit de neutralité et d'écoute ;
- Agir de manière équitable et respectueuse avec les participant.es ;
- Permettre l'expression d'une diversité des points de vue.

B. Engagements des participant(e)s

- S'écouter les uns les autres ;
- Partager des informations justes et pertinentes ;
- Participer aux échanges dans un esprit de tolérance et d'ouverture aux idées des autres, de façon constructive et avec la recherche de solutions tenant compte des besoins de tous et toutes ;
- Prioriser l'intérêt collectif plutôt qu'individuel ;
- Participer à l'élaboration de propositions durables et adaptées aux besoins de la communauté ;
- Demeurer respectueux dans les échanges. Aucun écart de langage, aucune forme de violence ne seront tolérés. Adopter une attitude empreinte de respect ;
- Respect des tours de parole (lever la main avant de prendre la parole).

C. Engagements de Northvolt

- Écouter ;
- Initier et encadrer le comité ;
- Alimenter la réflexion par des informations techniques, notamment ;
- Partager proactivement de l'information et collaborer ;
- Recevoir le résultat des échanges.

3. Mandat et fonctionnement du comité

D. Le mandat du comité de liaison de Northvolt répond à 3 objectifs :

1. Permettre un lieu d'échange et de dialogue ;

2. Transmettre des informations pertinentes à la population, de manière cohérente et responsable ;
3. Identifier les opportunités d'amélioration à considérer dans l'implantation du projet et faire les ajustements si nécessaire.

E. Modalités de fonctionnement du comité

Les modalités de fonctionnement sont inspirées des bonnes pratiques en matière de participation publique. Voici un aperçu du fonctionnement du comité :

- L'animation du comité est confiée à une modératrice externe et neutre.
- Les membres se réunissent à quelques reprises durant l'année. Une convocation est envoyée deux semaines à l'avance, par courriel.
- Un ordre du jour et les documents nécessaires à la discussion sont remis une semaine à l'avance, également par courriel.
- Au besoin, le comité peut être appelé à se réunir pour discuter d'enjeux ponctuels, entre les réunions normalement prévues.
- La participation est bénévole et volontaire.
- Puisqu'il s'agit d'un comité participatif, un quorum n'est pas exigé. Northvolt s'assure toutefois d'obtenir une participation suffisante des membres du comité.
- Après chaque rencontre, une synthèse est rédigée par l'équipe de Northvolt et envoyée aux membres pour commentaires et bonification.
- Une version révisée de la synthèse sera ensuite transmise aux membres.

F. Clause de confidentialité

Les membres du comité ont été invités à signer une clause de confidentialité [inspirée des bonnes pratiques identifiées par le gouvernement du Québec](#), pour la tenue de comités de liaison. Northvolt s'engage en toute transparence à partager avec les membres du comité des informations relatives à Northvolt Six, qui ne seront pas encore immédiatement disponibles au grand public, tout en respectant leur droit de commenter publiquement le projet. Il a été demandé de retourner la clause de confidentialité signée lors de la deuxième rencontre du comité de liaison. Les membres disposent ainsi d'une vingtaine de jours pour lire la clause et poser leurs questions à Northvolt, le cas échéant.

G. Document de synthèse

La rédactrice transmettra à l'équipe de Northvolt un document synthèse dans les jours suivant la rencontre. Ce document synthèse sera ensuite partagé aux membres du comité de liaison qui auront sept jours pour proposer des bonifications avant que celui-ci soit diffusé publiquement. Le processus complet pourrait prendre jusqu'à deux semaines tout au plus.

4. Sélection des citoyens et citoyennes

Près de 100 citoyen(ne)s ont déposé leur candidature pour faire partie du comité de liaison de Northvolt. Une présélection a été faite par la modératrice exclusivement afin d'assurer l'admissibilité des candidat(e)s et une représentation diversifiée de la communauté avoisinante. Six candidatures ont finalement été retenues, soit deux candidatures par région (Saint-Basile-le-Grand, McMasterville et la MRC de la Vallée-du-Richelieu).

Tout au long de la rencontre, les membres du comité de liaison ont été invités par la modératrice à exprimer leurs commentaires et leurs préoccupations au sujet du processus. De plus, les membres ont également été encouragés à considérer plusieurs critères dans la sélection de citoyen(ne)s membres du comité de liaison, soit :

- La diversité démographique ;
- La diversité de genre ;
- La diversité de tranches d'âge ;
- Les compétences et les expertises des citoyen(ne)s (apport personnel et/ou professionnel). Par exemple : légale, environnementale, ingénierie, gestion de projets, urbanisme, sociale ou communautaire, etc.
- Les motivations des candidat(e)s exprimées ;
- La posture d'ouverture et de dialogue exprimée au sein de la candidature.

Un bulletin de vote a été remis à tous les membres du comité de liaison. Il a été demandé aux membres de classer les candidatures de leur premier à leur sixième choix, et ce, pour les trois municipalités.

Les maires et les représentants des villes de Saint-Basile-le-Grand, ainsi que de McMasterville, ont décidé de s'abstenir de voter pour les citoyen(ne)s de leurs propres villes afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts.

Les résultats ont été compilés par la modératrice. Cette dernière est chargée de contacter les candidat(s) sélectionnés au cours de la semaine du 22 avril 2024 et de valider leur intérêt à intégrer officiellement le comité de liaison.

5. Varia

5.2. Commentaires

- Un membre exprime avoir apprécié le fait que le comité se soit doté de règles de fonctionnement et de balises afin d'encadrer les échanges.

- Une participante a demandé de privilégier l'écriture inclusive au sein des communiqués de presse de Northvolt et lors de la rédaction des synthèses des rencontres.

5.3. Préoccupations exprimées

Environnement : Plusieurs membres avancent s'impliquer au sein du comité pour s'assurer que les meilleures pratiques en matière de responsabilité environnementale soient appliquées par Northvolt. Par exemple, des inquiétudes liées aux rejets d'eau au sein des cours d'eau et sur le territoire ont été émises. En effet, un membre se dit préoccupé par la conservation et l'amélioration de la qualité de l'eau au sein du bassin Richelieu.

Confidentialité : Une participante souhaite transmettre le plus rapidement possible l'information dévoilée durant les rencontres du comité de liaison au groupe de citoyen(ne)s qu'elle représente. Elle avance ne pas être en mesure d'attendre deux semaines avant de relayer l'information. Il a été convenu qu'un résumé très sommaire peut être fait le soir des rencontres du comité, mais que la synthèse constitue le document sur lequel les membres du comité peuvent s'exprimer publiquement.

6. Prochaines étapes et conclusion

6.2. Ordre du jour proposé pour la prochaine rencontre

À la fin de la rencontre, les membres ont été consultés afin d'établir l'ordre du jour de la prochaine rencontre.

La prochaine séance du comité sera l'occasion de présenter le projet afin d'assurer une compréhension uniforme de celui-ci, et ce, chez l'ensemble des membres. En bref, l'usine Northvolt Six, en cours de construction, comprendra des installations d'assemblage de cellules de production de matière active de cathode. L'usine aura aussi sa propre installation de recyclage, permettant de récupérer les matières premières de batteries en fin de vie, afin de créer de la nouvelle matière active.

Les grandes étapes du projet seront présentées lors de cette deuxième rencontre de même que le fonctionnement du processus pour obtenir les autorisations environnementales nécessaires. Les membres seront alors outillés pour établir eux-mêmes les priorités en vue des prochaines rencontres du comité de liaison.

Après avoir validé les disponibilités des membres, il a été convenu que la prochaine séance du comité de liaison aura lieu en soirée, le jeudi 9 mai 2024.